



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 05 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 43	
Nombre de suffrages exprimés : 45 dont : 2 pouvoirs	

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Marc GOUYET a donné pouvoir à Thierry SEGUIN

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Secrétaire de séance : Astrid ZANUTTO

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_073 : Désignation des représentants au sein de l'EPF Auvergne - Annule et remplace
--

Institutions et vie politique - Désignation des représentants

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le président expose que la communauté de communes Plaine Limagne, est adhérente à l'EPF Auvergne.

Ses statuts prévoient à l'article 7 que le conseil communautaire doit désigner 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants pour représenter l'EPCI au sein de l'assemblée générale de l'établissement.

Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par les conseils communautaires parmi les membres des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération

intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ou des membres des assemblées délibérantes de leurs communes membres.

Sont proposés pour représenter la communauté de communes Plaine Limagne au sein de l'EPF-Smaf :

- Titulaires :

- M. Marc CARRIAS
- M. Rémy Petoton
- M. Serge Boucher
- M. Carl PELISSIER
- M. Floris CHANIER
- M. Eric BERNARD
- Mme Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON

- Suppléants :

- M. Romain DARLET
- Mme Nadine DURAND
- M. Patrice DARPOUX
- M. Mathieu OSSAYE
- Mme Delphine PAWLUK-AIME
- M. Bernard MANILLERE
- M. Patrick LAURET

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article unique :

Les conseillers suivants sont désignés pour représenter Plaine Limagne à l'EPF Auvergne :

- Marc CARRIAS (Titulaire)
- Rémy PETOTON (Titulaire)
- Serge BOUCHER (Titulaire)
- Carl PELISSIER (Titulaire)
- Floris CHANIER (Titulaire)
- Eric BERNARD (Titulaire)
- Sandrine CHANEBOUX-FERRANDON (Titulaire)

- Romain DARLET (Suppléant)
- Nadine DURAND (Suppléante)
- Patrice DARPOUX (Suppléant)
- Mathieu OSSAYE (Suppléant)
- Delphine PAWLUK-Aime (Suppléante)
- Bernard MANILLERE (Suppléant)
- Patrick LAURET (Suppléant)

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 2 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Astrid ZANUTTO
Signé électroniquement

Le président,
Claude RAYNAUD
Signé électroniquement